



CERTIFICATION DE SERVICE
DE TÉLÉSURVEILLANCE

CERTIFICAT

N° 161.99.31

Type : P2

délivré à la société

RANC DEVELOPPEMENT

13270 FOS SUR MER - Tél. 04.42.05.45.88

Siret N° 334 720 349 00045

- Liste des caractéristiques essentielles couvertes par la certification de service (règlement I 31 – Octobre 2003) SAINT MARCEL, le 19 janvier 2009
- la prestation de télésurveillance est formalisée dans un document clair et complet
 - la mise à disposition en continu des moyens de surveillance
 - la protection et la confidentialité des informations
 - le traitement des messages ou alarmes
 - le personnel de la station est un personnel formé et compétent
 - l'organisation mise en place a pour objectif la satisfaction client

FM
CNPP ASSOCIATION
Route de la Chapelle Réanville
BP 2265
27950 SAINT-MARCEL
Amaury LEQUETTE
Directeur CNPP Cert.

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2010

Il annule et remplace tout certificat antérieur. Sa validité peut être vérifiée sur www.cnpp.com



CNPP - Département Certification - CNPP Cert.

Route de La Chapelle Réanville - CD 64 - BP 2265 - F 27950 SAINT MARCEL - Téléphone 33 (0)2 32 53 63 63 - Télécopie 33 (0)2 32 53 64 46 - www.cnpp.com

CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques

Organisme certificateur reconnu par la profession de l'assurance



Accréditation
N° 5-0021